

France-Chaponnay: Planting and maintenance services of green areas

OJ S 48/2019 08/03/2019

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Chaponnay

Postal address: 2 place de la Mairie

Town: Chaponnay

NUTS code: FRK26 Rhône

Postal code: 69970

Country: France

E-mail: ingrid.burlet@mairie-chaponnay.fr

Telephone: +33 478960010

Fax: +33 478960851

Internet address(es):Main address: <http://www.mairie-chaponnay.fr>Address of the buyer profile: <http://mairie-chaponnay.e-marchespublics.com>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://mairie-chaponnay.e-marchespublics.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://mairie-chaponnay.e-marchespublics.com>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <http://mairie-chaponnay.e-marchespublics.com>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Prestations de fleurissement et d'entretien des espaces verts communaux

Reference number: 2019-01

II.1.2. Main CPV code

77310000 Planting and maintenance services of green areas

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La commune de Chaponnay procède à une consultation pour le renouvellement du marché de fleurissement et d'entretien des espaces verts communaux.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire conclu en application de l'article 78 du décret no 2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics et exécuté par émission de bons de commande en application de l'article 80 du décret précité.

La commune de Chaponnay a décidé de ne pas allouer le marché pour la raison suivante:

Les prestations composant ce marché doivent être exécutées de façon concomitante. Une partie du fleurissement, l'entretien des massifs floraux et la taille sont à réaliser sur les pelouses à entretenir, d'où la nécessité d'avoir recours à un prestataire unique.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 155 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

77310000 Planting and maintenance services of green areas

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK26 Rhône

Main site or place of performance: Commune de Chaponnay

II.2.4. Description of the procurement

Fleurissement et entretien des espaces verts communaux, hors ZAC du Chapotin.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 155 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Des avenants, des marchés complémentaires ou des marchés de prestations similaires pourront être conclus au cours de l'exécution du contrat.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- une lettre de candidature ou DC1,
- si le candidat est admis à procédure de redressement judiciaire, il produira un justificatif prouvant qu'il est habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché,
- les déclarations sur l'honneur en application de l'article 48 du décret no 2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics (ou DC1 rubrique F1).

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Le titulaire du marché devra respecter la charte régionale d'entretien des espaces publics «objectif zéro pesticide». (<http://croppp.org/En-savoir-plus-sur-la-charte>)

Le mode de règlement est le mandat administratif. Le délai global de paiement est de 30 jours.

Modalités de financement: fonds propres.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 15/04/2019 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4.

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 15/04/2019 Local time: 14:00

Place:

Les séances ne sont pas publiques.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Documents relatifs à la capacité financière du candidat.

Les candidats devront démontrer qu'ils disposent des capacités financières requises pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché, notamment que le fait d'exécuter ce marché ne remet pas en cause l'équilibre financier de leur structure eu égard à leur assise financière.

À ce titre, les candidats doivent fournir:

- une déclaration concernant le chiffres d'affaires global et le chiffres d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles (ou formulaire DC2).

Documents relatifs à la capacité professionnelle et technique du candidat.

Les candidats devront démontrer qu'ils disposent des capacités professionnelles et techniques requises pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché. À ce titre, les candidats doivent fournir:

- des références datant de moins de 3 ans relatives à des prestations similaires (ou formulaire DC2). En l'absence de références, le candidat devra démontrer qu'il dispose de la capacité technique et professionnelle nécessaire à l'exécution de la prestation et qu'il est, par conséquent, en mesure de répondre au besoin,
- une liste indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
- une liste indiquant les effectifs moyens annuels.
- les entreprises nouvellement créées qui ne sont pas en mesure de fournir les informations demandées sur les 3 dernières années ne seront pas évincées sur ce simple fait. Elles devront par contre fournir tous les éléments permettant d'apprécier leur capacité financière, professionnelle et technique. Celles-ci peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalité des entreprises ou une «déclaration appropriée de banque» dont la forme est laissée à la discrétion de l'établissement de crédit,
- conformément aux articles 48 II et 50 du décret no 2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics, le candidat peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié,
- les documents fournis par les candidats devront permettre d'apprécier leur capacité à assurer les prestations prévues. L'appréciation des capacités est globale: ainsi, à l'exception de la lettre de candidature (ou DC1) produite en commun, tous les opérateurs économiques

peuvent justifier des documents relatifs à la capacité juridique, financière, professionnelle et technique tels que définis à l'article «pièces relatives à la candidature» du règlement de la consultation,

— en cas de présentation d'un sous-traitant, ce dernier devra être apprécié et ses conditions de paiement devront être agréées par le pouvoir adjudicateur. La déclaration de sous-traitance (ou DC4) sera annexée à l'acte d'engagement. Elle précisera obligatoirement que le sous-traitant n'est pas exclu des marchés publics.

Le dépôt de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lyon

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon Cedex 03

Postal code: 69433

Country: France

Telephone: +33 478141062

Fax: +33 478141065

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges en matière de marchés publics

Postal address: 119 avenue Maréchat de Saxe

Town: Lyon Cedex 3

Postal code: 69427

Country: France

Telephone: +33 472847856

Fax: +33 472847855

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Tribunal administratif de Lyon — 184 rue Duguesclin, 69433 Lyon Cedex 03, tel.: +33 478141062 — courriel: greffe.ta-lyon@juradm.fr - fax: +33 478141065.

VI.5. Date of dispatch of this notice

05/03/2019